



1e LIFE Gyp'ACT



Vers un retour pérenne
du Gypaète barbu





Adonis,

l'un des premiers Gypaètes
libérés dans les Grands Causses
en 2014

Contexte pré-opérationnel du **LIFE Gyp'ACT**

Le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*), espèce charismatique de la haute montagne, a connu une contraction de son aire de répartition mondiale au cours du siècle dernier, principalement en raison de menaces anthropiques (empoisonnements et persécutions directes). Du fait de ce déclin, l'espèce est inscrite parmi les espèces prioritaires de la directive Oiseaux 79-409 (CE). Selon les régions d'Europe, le Gypaète barbu reste considéré en danger critique d'extinction. Pour pallier à cette situation, des mesures de conservation et de restauration de ses populations ont été mises en œuvre. Ainsi les populations de gypaètes barbuis en Europe sont en cours de reconstitution et continuent leur progression. La population française (Alpes, Massif Central, Pyrénées, Corse) de Gypaètes barbuis s'est ainsi renforcée de 11 nouveaux couples reproducteurs entre 2019 et 2022. La dynamique positive en France est portée par les populations alpines et pyrénéennes.

Le Gypaète barbu a bénéficié du programme de réintroduction LIFE GYPCONNECT au cours de la période 2015-2022 (LIFE14 NAT/FR/000050). Ce projet répondait à l'objectif III, du Plan National d'Actions (PNA - en faveur du Gypaète barbu en France), d'étendre l'aire de répartition de l'espèce et de faciliter les échanges d'individus entre les noyaux de population de l'espèce des Alpes aux Pyrénées.

Le Gypaète barbu, une espèce remarquable

Classification

- **NOM FRANÇAIS :** Gypaète barbu (anciennement appelé : casseur d'os)
- **AUTRES APPELLATIONS :** Casseur d'os, Phène des Alpes
- **NOMS ÉTRANGERS :** **Anglais** Bearded Vulture, **Espagnol** Quebrantahuesos, **Portugais** Brita-ossos, **Allemand** Bartgeier, **Italien** Gipeto

- **NOM LATIN :** *Gypaetus barbatus*
- **EMBRANCHEMENT :** Vertébrés
- **CLASSE :** Oiseaux
- **ORDRE :** Accipitriformes
- **FAMILLE :** *Accipitridae*
- **GENRE :** *Gypaetus*
- **ESPÈCE :** *barbatus*

Caractéristiques

- **STATUT DE CONSERVATION :** En danger d'extinction
- **POIDS :** 5 à 7 kg
- **ENVERGURE :** 2,6 à 2,9 m
- **DIMORPHISME SEXUEL :** la femelle et le mâle sont identiques

Longévité

Le Gypaète barbu fait partie des espèces pouvant vivre plus de 30 ans mais qui produisent peu de poussins et tardivement. La dynamique des populations de Gypaète barbu repose donc sur la longévité et l'expérience des adultes.

Reproduction

En général, les oiseaux ne se reproduisent pas avant l'âge de 7 à 8 ans. Les couples sont sédentaires et se fixent sur un territoire toute l'année. En hiver, ils construisent un nid en falaise avec des brindilles et de la laine. Ils y pondent 1 à 2 œufs par an. Même si les 2 œufs parviennent à éclore, un seul poussin est élevé.

Régime alimentaire

Le Gypaète arrive parfois plusieurs jours après les autres vautours et achève le travail d'équarrisseur. Il se nourrit presque exclusivement d'os, qu'il prélève sur les carcasses d'ongulés sauvages (chamois, mouflon, bouquetin, etc.) ou domestiques. Il peut avaler des os mesurant jusqu'à 30 cm ! Lorsque les os sont trop gros pour être ingérés ou encore reliés les uns avec les autres, il les laisse tomber de quelques mètres à quelques dizaines de mètres de hauteur sur un éboulis jusqu'à ce qu'ils se brisent pour être ensuite consommés.

Phénologie

Le cycle de reproduction est très long : il débute en automne avec la sélection et la construction de l'aire et se poursuit jusqu'au début de l'hiver suivant avec l'émancipation des jeunes produits.



Le saviez-vous ?

Le Gypaète barbu acquiert la couleur orange de son plumage en se baignant volontairement dans des eaux ou des boues ferrugineuses.



Une espèce **vulnérable**

Ce projet s'inscrit donc dans la continuité de GYPCONNECT pour répondre aux principales menaces identifiées dont certaines sont toujours d'actualité. Quelques-unes de ces menaces sont détaillées ci-dessous :

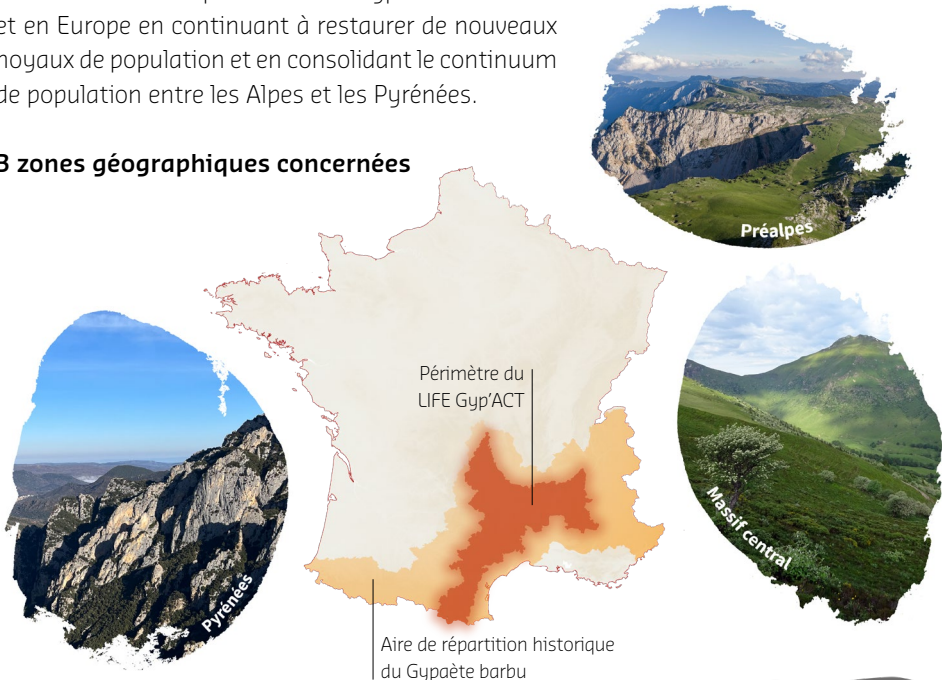
- 1• Vulnérabilité** des nouveaux noyaux de population entre les Alpes françaises et les Pyrénées. Le Life GYPCONNECT a permis à 46 Gypaètes barbues d'être réintroduits en six ans. Il est important de poursuivre les efforts pour augmenter leur nombre, ce qui est le seul moyen de lutter contre le risque d'une baisse de la population en assurant un taux de croissance annuel qui compense les pertes annuelles d'individus.
- 2• Destruction par tir** - Les tirs représentent 31 % des mortalités de Gypaètes barbues en Europe, alors qu'en France elles représentent plus de 20 % des cas recensés. Le projet LIFE GYP'ACT prévoit donc de sensibiliser et de responsabiliser les auteurs de ces actes de malveillance.
- 3• Empoisonnements** - Les empoisonnements représentent 26 % des mortalités de Gypaètes barbues en Europe. Le LIFE GYP'ACT prévoit d'intensifier les efforts en mettant l'accent sur des mesures de contrôle renforcées.
- 4• Exposition au plomb** - Le saturnisme représente 12 % des causes de mortalité du Gypaète barbu en Europe et figure donc parmi ses quatre principales causes de mortalité. GYPCONNECT a expérimenté l'utilisation de munitions sans plomb par les chasseurs et le LIFE GYP'ACT prévoit d'étendre l'utilisation de ces munitions dans tous les territoires du projet.

- 5- Percussion/électrocution** sur les réseaux électriques et collision sur les éoliennes :
- Les actions de sécurisation et neutralisation du réseau électrique seront poursuivies avec ENEDIS partenaire du LIFE.
 - Des mesures de prévention seront proposées aux professionnels de l'éolien et services instructeurs.
- 6- Acceptation des acteurs des territoires** - La réussite des réintroductions dépend fortement de l'acceptation du projet par les populations locales, y compris les agriculteurs et les chasseurs. Le LIFE GYP'ACT prévoit l'implication des acteurs locaux à la mise en œuvre du projet.
- 7- Difficultés liées aux ressources alimentaires** - Il s'agit de poursuivre et de consolider le maillage des placettes d'équarrissage naturel avec la création de nouvelles installations....

Le LIFE GYP'ACT

Au vu de ces résultats très encourageants, il apparaissait crucial de poursuivre les efforts engagés lors du GYPCONNECT pour améliorer significativement l'état de conservation et de protection du Gypaète en France et en Europe en continuant à restaurer de nouveaux noyaux de population et en consolidant le continuum de population entre les Alpes et les Pyrénées.

3 zones géographiques concernées





Les objectifs du **LIFE GYP'ACT**

- Consolider les actions phares du projet GYPCONNECT, notamment la réintroduction.
- Répondre aux menaces et défis identifiés (destruction illégale, empoisonnement, réseaux électriques).
- Étendre les expérimentations menées lors du projet GYPCONNECT (expérimentation de munitions sans plomb, réseau électrique).
- S'assurer que tous les acteurs des territoires s'approprient les objectifs de conservation du Gypaète barbu.

QUELQUES INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS

Objectif 1 Augmenter le nombre de couples entre les Pyrénées et les Alpes (actuellement 4-5 couples). L'objectif est l'établissement de 2 à 4 nouveaux couples, considérant l'âge tardif de maturité sexuelle (~7 ans). Pour ce faire, les réintroductions doivent se poursuivre en libérant 6 à 10 oiseaux/an sur la durée du projet.

Objectif 2 Favoriser les flux d'individus entre les Pyrénées et les Alpes, notamment par une concertation sur l'équarrissage naturel entre la France et l'Espagne (Pyrénées), et en renforçant le réseau d'équarrissage naturel (création de 10 à 20 nouvelles aires d'équarrissage). Cet objectif vise à garantir le brassage génétique des différents noyaux de population de l'espèce.

Objectif 3 Réduire les mortalités avec les infrastructures énergétiques :

- Diminuer la mortalité liée au du réseau électrique par la poursuite de la sécurisation et de la neutralisation (~20 km linéaires seront traités) grâce à l'implication d'ENEDIS,
- Prévenir les risques liés à l'éolien par le suivi fin des déplacements des oiseaux, la communication sur les enjeux de protection et la surveillance du respect du cadre légal.

Objectif 4 Lutter contre les destructions intentionnelles et les intoxications :

- Diminuer les risques liés au tir par la responsabilisation des auteurs et des actions de sensibilisation conduites conjointement avec les chasseurs. À l'issue du LIFE une baisse de 25 à 50 % des tirs de Gypaètes est attendue,
- Diminuer les risques d'intoxication par l'usage des munitions sans plomb dans 3 à 4 nouveaux territoires et la mise en œuvre de plans de prévention et de lutte contre les risques d'intoxication avec la participation de l'Office Français pour la Biodiversité.

Objectif 5 Augmenter l'acceptation du public en impliquant concrètement les populations locales ainsi que les agriculteurs et les chasseurs dès la mise en œuvre du LIFE GYP'ACT

L'importance du LIFE GYP'ACT

Le LIFE GYP'ACT s'inscrit dans le cadre d'une stratégie internationale et doit permettre ainsi d'assurer la cohérence des programmes engagés en Europe (Alpes-Espagne...), la viabilité et le développement des noyaux de population du Paléarctique occidental*. Il doit permettre ainsi de consolider tous les efforts déployés à l'occasion du programme international de réintroduction de l'espèce depuis le milieu des années 1970, à la suite de sa disparition des Alpes au siècle dernier.

Profitant d'une coopération internationale, il joue un rôle central dans le projet de restauration de populations viables de gypaètes en Europe.

Il profite des enseignements des programmes précédents et constitue par ce fait un véritable laboratoire de bonnes pratiques, en matière de réintroduction d'une espèce sauvage.

Il contribue ainsi remarquablement au développement et à la mise en œuvre de la politique et de la législation communautaires en matière de sauvegarde de la biodiversité et de la nature.

* Vaste région, incluant l'Europe, le nord de l'Asie (au nord de l'Himalaya), l'Afrique du Nord et les parties septentrionales et centrales de la péninsule arabique.



1e LIFE Gyp'ACT

LIFE GYP'ACT - Project 101074131 — LIFE21-NAT-FR-LIFE GYPACT



Coordinateur



Partenaires financiers



Opérateurs



Partenaire



www.gypact.fr